

Goûters en élémentaire du 31 mars au 11 avril 2025

Attention ! À partir du 3 février, suite à un changement de logiciel, la numérotation renvoyant aux 14 allergènes à déclaration obligatoire est modifiée

lundi 31 mars 2025	mardi 1 avril 2025	jeudi 3 avril 2025	vendredi 4 avril 2025
 Baguette viennoise ⁵⁻⁶⁻¹⁰  Barre de chocolat au lait ⁶ Jus d'orange	 Baguette aux céréales ⁵  Barre de chocolat au lait ⁶  Fruit de saison	 Baguette ⁵  Barre de chocolat au lait ⁶  Fruit de saison	 Baguette viennoise aux fruits secs ⁵⁻⁶  Lait ⁶
lundi 7 avril 2025	mardi 8 avril 2025	jeudi 10 avril 2025	vendredi 11 avril 2025
 Baguette aux céréales ⁵  Barre de chocolat au lait ⁶ Jus de pomme	 Baguette viennoise ⁵⁻⁶⁻¹⁰  Barre de chocolat au lait ⁶  Lait ⁶	 Baguette viennoise aux fruits secs ⁵⁻⁶  Lait ⁶	Cake nature ⁵⁻⁶⁻¹⁰  Fruit de saison

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 allergènes suivants :

	Arachide 1	Céleri 2
Fruits à coque 3	Crustacés 4	Gluten 5
Lait 6	Lupin 7	Mollusques 8
Moutarde 9	Œuf 10	Poisson 11
Sésame 12	Soja 13	Sulfites 14



Ces menus sont validés par une commission des menus. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la disponibilité des produits.

Retrouvez l'ensemble des menus sur notre site internet <https://cdeparis12.fr/>